

ECHANDENS

Bulletin d'information de la commune d'Echandens

NUMÉRO 50 – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021

SORTIE DU CONSEIL

Retour sur cette journée

SOCIÉTÉS LOCALES

Les manifestations phares
de cette fin d'année

50^e
numéro

ECHANDENS



LE BILLET DU SYNDIC



En avant pour une année 2022 riche et durable

Chères Echantelières,
Chers Echanteliers,

Nous voici bientôt arrivés au terme de cette année 2021. Ces onze derniers mois ont été marqués par la lente reprise des activités telles que nous les connaissons et je crois que chacune et chacun s'en est réjoui. Cette année peut donc être placée sous le signe du renouveau. En effet, vous avez renouvelé vos autorités communales, qui siègent dans leur nouvelle composition depuis le 1^{er} juillet. Vous avez également pu enfin prendre possession de votre nouvelle salle des Utins dont les perspectives d'occupation sont chaque jour plus chargées et je m'en réjouis. Le renouveau, c'est également toutes ces manifestations dont nous avons dû abandonner une édition

dans les conditions que nous connaissons. C'est par exemple le cas de la sortie du Conseil communal qui vous est racontée dans ce journal et qui vous permettra de découvrir certains volets de l'histoire de notre village, avec parfois des anecdotes surprenantes. Saviez-vous par exemple que la chambre bleue existe réellement au Château? Ou encore que la poudrière cantonale se trouvait autrefois à Echandens? Toutes ces informations, et bien d'autres, vous sont relatées ici grâce au travail du bureau du Conseil communal, de notre historienne et de notre rédactrice en chef qui ont su nous retranscrire ces passionnants récits.

Dans un mois, nous basculerons vers 2022, une nouvelle fois plein d'espoir et de projets. La Municipalité souhaite placer cette nouvelle année sous le signe de la cohésion villageoise afin

d'affronter les défis qui l'attendent. Ces défis, qu'ils soient scolaires, urbanistiques ou sportifs seront inmanquablement marqués de la thématique centrale qui nous occupera: l'enjeu climatique et durable. C'est bel et bien vous toutes et tous qui pourrez contribuer, à votre niveau, à l'atteinte des objectifs fixés tant par les scientifiques que par vos Autorités. Ces défis sont passionnants et enthousiasment énormément votre Municipalité.

Je ne peux donc que vous souhaiter des fêtes de fin d'année sereines et festives, reposantes et inspirantes, mais aussi ressourçantes et familiales. Que la santé vous accompagne et que 2022 comble tous vos vœux et espoirs. ✘

Jerome De Benedictis

DANS NOTRE COMMUNE

Le mot de la voirie

Lorsque l'on parle de la forêt, une des premières choses qui nous vient à l'esprit est cette odeur caractéristique de champignon, de mousse et d'humus.

Les sols forestiers sont des lieux riches où la vie foisonne et les espèces s'épanouissent. Ceci est dû en grande partie à la composition de l'humus forestier, résultat de l'accumulation et la décomposition de feuilles et autres matières organiques sur le sol. Cet humus est le siège d'un chantier permanent où, 24h/24, du matériau est décomposé, transformé, donnant naissance à du nouveau matériau. Il fait office de réservoir naturel d'éléments nutritifs et d'eau, qui seront ensuite réabsorbés par les racines des plantes. La boucle est ainsi bouclée. Sensibles à la préservation des sols et des écosystèmes, les jardiniers de la Commune se sont inscrits dans une démarche d'entretien des parcs et des massifs plus douce, ménageant davantage la faune et la flore. Un des exemples est situé dans les jardins du parc du Château. L'automne s'étant invité avec son lot de feuilles à ramasser, le Service de voirie continue son travail habituel de taille et d'entretien, mais laisse désormais les feuilles dans les massifs. Ici, l'avantage est double: réduction des nuisances sonores et environnementales, et création d'une couche de protection pour le sol, les animaux et les plantes.

En effet, les feuilles jouent un rôle d'isolant thermique, de refuge pour les insectes et les animaux, et serviront de matière organique pour les végétaux une fois décomposées. Et comme à chaque printemps, nous pourrons à nouveau nous émerveiller de voir les premières fleurs se découvrir de leurs beaux manteaux de feuilles. ✕



Conseil de saison: comment réaliser son propre terreau à partir de feuilles?

Rien de plus facile, pour réaliser un bon terreau de feuilles, il faut, premièrement, en ramasser et les broyer finement. La tondeuse peut aussi faire office de broyeur. Placez ensuite les feuilles dans un grand bac en bois ou en plastique. Ajoutez des déchets de tonte ou de cuisine afin d'équilibrer le rapport carbone/azote, puis mettez encore une couche de feuilles broyées. Pour finir, recouvrez le tout avec de la terre de jardin, du terreau ou du compost et attendez le printemps pour mélanger une première fois. Le terreau de feuilles pourra être utilisé dès l'automne suivant, soit une année après sa création.

Vous aurez créé votre propre terreau que vous pourrez utiliser pour vos bacs à fleurs, vos massifs, où vous voulez dans votre jardin. C'est une matière riche pour la vie du sol et la fertilité de vos plantes.

Vous avez une question? Vous souhaitez un conseil? Vous pouvez écrire à voirie@echandens.ch en l'intitulant «Conseil de saison», nous en choisisons une pour la prochaine édition de ce Journal.

BOURSE COMMUNALE

Factures annuelles

La Bourse communale rappelle que les factures annuelles (acomptes d'impôt, taxes foncières, taxes déchets et impôts chiens) sont à payer jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour tout complément d'information, vous pouvez appeler le 021 701 11 14 ou adresser un courriel à bourse@echandens.ch

SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL

La nouvelle législature en balade

C'est avec enthousiasme que le Bureau du Conseil communal a organisé la sortie qui a eu lieu le 11 septembre dernier. En effet, après une année 2020 sans activités récréatives, il était important de se retrouver de façon conviviale. C'est également pour cette raison que le Bureau a décidé de réunir pour la première fois les Conseillers de la nouvelle et de l'ancienne législature.

Comme le veut la tradition, la première sortie d'une législature se déroule dans l'enceinte du village. Dès 8h, les Conseillers, les Municipaux, les employés de la commune ainsi que les anciens Municipaux, Présidents et Secrétaires du Conseil se sont retrouvés sur la place du Saugey. Après un accueil café-croissants au Café du Léman et à l'Auberge, c'est par une température très automnale, que les participants sont partis par groupes à la «découverte» du village.

En effet, cinq postes à des endroits emblématiques d'Echandens leur ont fait découvrir des aspects parfois même encore inconnus par certaines des personnes présentes. Des morceaux choisis vous sont d'ailleurs proposés dans les pages suivantes de ce journal. Remerciements aux personnes qui ont préparé, tenu et animé avec entrain ces étapes.



1. Un groupe de Conseillers au Belvédère, un autre aux Abbesses.
2. D'anciens Municipaux étaient aussi présents.
3. Jean-Nicolas Muff, Président du Conseil communal.

SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL



1. Un groupe de Conseillers à la Chocolatière.

Autres photographies: tout le monde s'est retrouvé pour l'apéritif sur la terrasse de la salle des Utins, puis à l'intérieur pour le repas.

Après une matinée riche en informations et sous un soleil radieux, tous les invités se sont retrouvés sur la terrasse de la salle des Utins pour un délicieux et riche apéritif préparé par le Café du Léman. Les restaurateurs du Léman et de l'Auberge ont ensuite uni leur savoir-faire pour nous régaler d'un excellent repas, accompagné des vins des trois vignerons villageois. Un grand merci à eux pour ce succulent repas, fort apprécié de tous!

Nos remerciements vont également au personnel de la conciergerie et de la voirie pour leur soutien et leur effi-



cacité dans la préparation des locaux, et bien sûr, à tous les participants, qui par leur présence et leur bonne humeur ont contribué au succès de cette journée.

Nous souhaitons que la situation sanitaire ira en s'améliorant afin de pouvoir programmer et préparer l'édition 2022. ✘

Le bureau du Conseil

SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL

Poste 1: l'Auberge communale

Le parcours a mené les Conseillers devant l'Auberge communale, anciennement Auberge du Major Davel à la place du Saugey 8, où les attendait M. Hans-Peter Bachmann pour en faire la présentation.

Dans les fiches de recensement, on apprend qu'en 1822 cette maison appartenait à François Isaac Dapaz. Au cadastre de 1877, c'était déjà une auberge du nom de Café du Major Davel dont on voit encore l'enseigne aujourd'hui. Elle comprenait alors un fenil, une grange et une écurie.

Dans le *Journal de Morges* du 28 juillet 1903, il est dit que le banquet de la fête de l'abbaye fut servi par l'aubergiste, M. Thurin à l'Auberge de Commune. Dans le procès-verbal du 17 mars 1952, on apprend que «l'auberge appartient à la commune depuis 1912 et qu'elle lui procure un bénéfice de 1025 francs par an. La commission propose donc à cette dernière de garder l'auberge».

Lors de la séance du 13 juin 1924, le conseil, représenté par M. Viret, décide que «la salle à boire de l'auberge ne pourra désormais plus être utilisée comme salon de coiffure». En juin 1926, on décide de fermer les cafés à 11h et d'infliger une amende «à tous ces gens ivres faisant du tapage au milieu de la nuit».

Le 28 février 1946, la commune décide de restaurer l'auberge communale dont la charpente est en train de pourrir et qu'il faut consolider. Le bâtiment est dans un état lamentable, la commission de commune propose un rafraîchissement. La municipalité est d'avis de ne faire que les réparations strictement urgentes qui s'élèvent à 10 000 francs environ. Cette somme importante sera selon la commission «la cause du déficit de la municipalité».

Dans la *Feuille d'avis de Morges*, on apprend le 15 septembre 1951 que la cheffe de la maison s'appelle Emma Chevalley Bec, c'est elle qui exploite l'auberge.

Le 4 mai 1954, la journée sportive de la kermesse du Forward club a lieu à l'auberge. La famille Moreillon-Saugy s'occupera du repas et Loulou Schmidt de l'orchestre.

En 1963, l'auberge doit être rénovée. Pour ces travaux, on lance un concours d'architecture gagné par l'architecte lausannois Frédéric Brugger (*Feuille d'avis de Morges*, 16 novembre 1963). Le montant de la rénovation et de la construction d'une nouvelle grande salle s'élève à 1500 000 francs.

Le 10 février 1964, M. Fallet demande à l'architecte de revoir le plan exposé afin de réduire les coûts. Dans cette même édition, on apprend que les nouveaux tenanciers sont Jean-Claude et Marlène Durussel, anciennement au Café de l'Union de Bournens (*Journal du district de Cossonay*). Leurs spécialités: pieds de porc au madère et truites meunières avec salade pour 10 francs.



Le 14 novembre 1975, l'auberge ouvre à nouveau après deux mois de fermeture pendant lesquels les repas furent servis à la grande salle.

En 2018, l'auberge est rénovée et agrandie. C'est Olivier Gandillon et sa femme qui en sont les tenanciers et les gérants depuis vingt-trois ans.

SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL

Poste 2: le Château

Les Conseillers ont également fait une halte devant le Château et c'est Mme Thérèse Maillefer qui était en charge de sa présentation.

Qui de nous ne connaît pas le Château, d'une façon ou d'une autre ? Cet édifice a été construit au milieu du XVI^e siècle par Ferdinand de Loys, seigneur de Denens, bourgeois et bourgmestre de Lausanne. Il a ensuite été modernisé durant les XVII^e et XVIII^e siècles.

Il a finalement été racheté par la Commune le 25 juillet 1978 à la dernière propriétaire en date, Mme Marguerite Franco-Redard pour un montant de Fr. 2 280 000.-. L'acte de vente original a été conservé dans la salle de Municipalité. Le Syndic de l'époque était M. René Pointet.

Le Château abrite en son sous-sol le Caveau, qui accueille régulièrement des concerts. A l'époque il abritait le chauffage central du Château. Et, fait moins connu, dans la descente des escaliers, il y a également un cellier qui sert encore aujourd'hui de bouteiller à la Municipalité.

Au rez-de-chaussée, il y avait des classes d'école, les locaux de l'architecte-conseil de la Commune, M. Brack, et la salle des Dames de la couture avec son poêle de faïence. Aujourd'hui nous trouvons à cet étage la bibliothèque, la logopédie, la salle de la Municipalité, et la salle des Commissions. Au 1^{er} étage, l'appartement de 224 m² a longtemps été habité par la «Baronne», comme on l'appelait au village, qui y vivait l'été et passait l'hiver au Paraguay. Il a ensuite été complètement rénové entre 2009 et 2010 et reloué. Dans la tour, au-dessus de la salle de Municipalité, on a conservé la fameuse «chambre bleue», lieu d'écriture et titre d'un roman de Georges Simenon.

Au 2^e étage, l'appartement de 182 m² a conservé deux échaugettes, ces guérites en pierre aux angles des châteaux forts. Un autre appartement se situe dans la tour sur plusieurs étages.

Le 3^e étage accueille un appartement 3 pièces sous les toits (115 m²).

L'annexe du château comporte un appartement sur deux étages (257 m²), et à côté la Salle Simenon, au-dessous de laquelle se situent les anciennes prisons, un pressoir restauré par la Municipalité et qui lui sert aujourd'hui de carnotzet. Le descriptif des lieux ne serait pas complet sans parler du magnifique parc et des 150 variétés d'hortensias qui y fleurissent. Entièrement réaménagé pour les 30 ans de l'acquisition du Château en 2008, il a été inauguré lors des Fêtes au Château la même année. Dans sa partie basse, on a planté un arbre, au pied duquel sont enterrés les documents officiels qui s'y rapportent. Dans cette même partie,



M. Georges Simenon avait fait construire, à l'époque où il habitait le Château, un court de tennis !

Ce sont Mmes Josette Diserens et Raymonde Möckli, membres de la Commission culturelle dans ces années-là, qui ont organisé pour la première fois les Fêtes au Château en 1979.

Parmi les personnalités connues qui ont habité le Château, on peut citer en 1946: Jean Villard Gilles, poète. De 1957-1963: Georges Simenon, écrivain, puis l'actrice Corinne Coderey, (née en 1935), Catherine Wahli, productrice RTS de l'émission *A bon entendeur*, et enfin Guy Dunand, médecin villageois.

Ancedotes

Si Georges Simenon a financé une partie de la place de jeux du Saugey, ce n'était pas que désintéressé, mais plutôt pour s'éviter les nuisances provoquées par les enfants du village jouant dans le parc.

La grand-mère de Doris Laydu (conseillère communale) était cuisinière et femme de ménage de Simenon. Elisabeth Descoedres (ancienne Présidente du Conseil communal) a officié, dans son jeune âge, comme baby-sitter de la famille de l'écrivain. Il existe également des timbres-poste «Simenon» qui sont exposés dans la salle de la Municipalité.

Mme Franco-Redard, dernière propriétaire avant l'achat par la Commune, n'occupait que l'actuelle salle de Municipalité. A l'emplacement de l'armoire où sont aujourd'hui rangés les dossiers municipaux, étaient situées ses toilettes! ❌



SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL

Poste 3: La Chocolatière

L'étape 3 se situait sur le site de La Chocolatière. MM. Roger Claude Schwerzmann et Cédric Rieben ont partagé un résumé historique du lieu avec les différents groupes.

Retour sur l'historique

Nous ne connaissons pas la date de construction du canal et du moulin à blé. Il était beaucoup plus long et parallèle à la Venoge jusqu'au terrain des Pâquerettes. Il alimentait tout du long différents petits moulins.

1887 Achat du moulin et du canal par MM. Amédée-Louis et Jean-Jaques Kohler, chocolatiers. Une ferme était liée au domaine. Les transports se faisaient par la gare de Bussigny.

1896 Construction du bâtiment actuel par M. Kohler pour la fabrication du chocolat. Le moulin tient lieu de bureaux de 1904 à 1918 avant d'être voué à l'habitat.

1904 Fusion des chocolatiers Kohler et Peter, qui sont rejoints quelques années plus tard par Cailler. La société sera rachetée par Nestlé en 1929.

1907 La fabrication du chocolat est centralisée à Orbe, Broc et Vevey.

1919 Naissance du centre d'imprimerie qui a évolué et s'est modernisé au fil du temps. Il servait principalement à imprimer des papiers d'emballage de plaques de chocolat, pour les boîtes de café ou les étiquettes Mondo, livrés dans les fabriques de Suisse et à l'étranger. La revue et le magazine *Flash*, Nestlé y étaient également imprimés, tout comme des albums avec des vignettes à collectionner.

Le canal était utilisé pour fabriquer de l'électricité pour l'usine Nestlé jusqu'en 1959. Comme il n'arrivait plus en à produire suffisamment un transformateur a dû être construit dans l'usine. Le courant est également distribué pour l'exploitation agricole. Le canal est alors mis à disposition de pêcheurs en contrepartie de son entretien. En 1988 et les années suivantes, une journée de pêche est proposée



aux enfants dans le cadre du passeport vacances.

1936 Location du domaine agricole, puis achat en 1947 par M. Emile Rieben, grand-père de M. Cédric Rieben. Le domaine est exploité avec du bétail jusqu'en 1990, mais comme il est trop petit pour le remettre à jour, il est transformé en exploitation maraîchère.

1987 Vente de l'imprimerie à Roth et Sauter, qui créent les Presses de la Venoge.

1993 Regroupement des activités sur le site de Denges et fermeture des Presses de la Venoge.

1995 L'Atelier Goéland accueille dans les anciens locaux de l'imprimerie des chômeurs en fin de droits afin de les aider à se réinsérer. Ils démantèlent et trient les matériaux de vieux ordinateurs. Cette activité dure environ dix ans.

2006 Vente de la parcelle et du bâtiment, transformation de ce dernier en appartements duplex dans la partie supérieure, et en ateliers dans la partie inférieure.

2017 Ouverture de l'EMS La Chocolatière dans une partie du bâtiment.



Présentation des intervenants

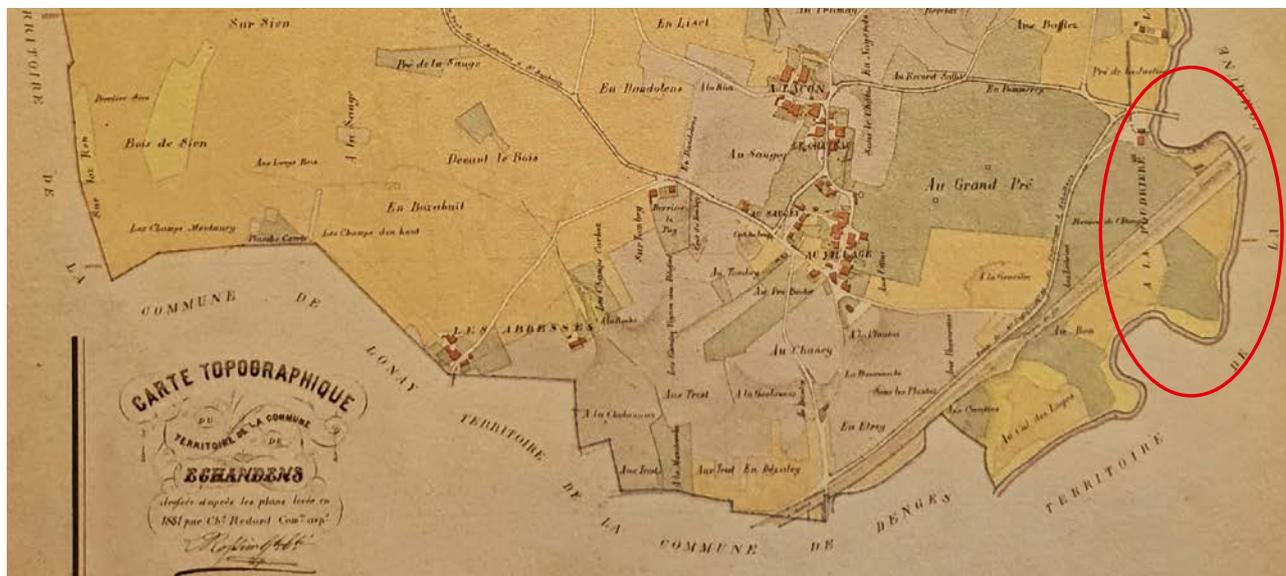
Roger Claude Schwerzmann, compositeur-typographe, a été engagé par Nestlé en 1986 comme directeur de l'imprimerie située dans le bâtiment de La Chocolatière de 1986 à 1993, pour prendre la relève de M. Laubscher qui partait à la retraite. M. Schwerzmann a habité dans l'ancien moulin qui était utilisé comme résidence de fonction.

Cédric Rieben, propriétaire du domaine maraîcher et à nouveau membre du Conseil communal depuis 2021. ✖

SORTIE

DU CONSEIL COMMUNAL

Carte d'Echandens 1888
(le chemin de fer traverse la zone de la poudrière).



Poste 4: La Poudrière

L'ensemble du site est inscrit comme Bien culturel suisse et c'est en lieu que les Conseillers ont été accueillis par M. Sébastien Baconnier, le conférencier de l'étape.

Jusqu'en 1874, la Suisse n'a pas eu d'armée fédérale, mais uniquement des armées cantonales. Chaque canton possédait alors ses propres uniformes et armes avec lesquelles ils équipaient leurs soldats. S'agissant de la poudre, des cantons comme Berne ou Vaud, produisaient leur propre poudre et en vendaient à certains cantons, tandis que d'autres, tels que Bâle-Ville et Genève, se fournissaient à l'étranger. La Constitution fédérale de 1848 allait changer cela. L'article 38 stipulait en effet que: «La fabrication et la vente de la poudre à canon appartiennent exclusivement à la Confédération dans toute la Suisse.» L'état de monopole fédéral ainsi créé supprimait de facto les dispositions cantonales en la matière. L'Intendance fédérale des poudres est alors créée en 1849 et rattachée au Département des finances car elle est

perçue avant tout comme une mesure fiscale destinée à garantir des rentrées d'argent. Cependant, la jeune Confédération manquant de moyens financiers pour procéder au rachat de l'ensemble des poudreries suisses, il a été décidé de conclure des contrats de location. C'est ce qui a été fait pour la poudrière que le canton de Vaud possédait à Echandens.

Par la suite, la rentabilité des poudreries étant assurée, la Confédération en rachète certaines, dont celle d'Echandens en 1852.

En 1853, la Compagnie des chemins de fer de l'ouest décida le prolongement de son tracé de Morges vers Yverdon. La future voie allait passer à proximité immédiate de la poudrière. Les risques d'explosion en raison des étincelles provoquées par le passage des trains nécessitaient soit d'aménager différemment le site, soit de trou-



Pont de la «poudrière» en 2021 (nom selon les plans de construction de 1854 dossier K IX 207/1 archives cantonales) © Google MAP 2021



Sébastien Baconnier.

ver une nouvelle implantation. Après quelques hésitations, la Confédération décida de délocaliser la poudrière. Elle retint un terrain le long de l'Aubonne dans le vallon de La Vaux. Il était en hoirie et a été racheté en 1854 sous la condition que le Canton de Vaud laisse la possibilité d'aménager le site selon l'activité future. La poudrière de La Vaux a donc été créée en 1854. ✘

PAROISSE

LONAY - PRÉVERENGES - VULLIERENS

A vos agendas!

La période de l'Avent approche, venez partager des moments conviviaux avec les membres de votre paroisse.



Le feu de l'Avent à Denges – Le 28 novembre, après le cortège aux lanternes et aux flambeaux qui suit la célébration tous âges, à 16h45, au temple.

Chemins vers Noël – Mardi 14 décembre, à 16h, au Centre paroissial. Un moment chaleureux et convivial en présence de Sylvie Keuffer, aumônière de rue. Bienvenue!

Ateliers d'écriture, Plume libre – Mercredis 15 décembre, 5 janvier et 2 février, à 20h, à la salle annexe de l'église de Préverenges. Explorer les trois temps de l'enfermement en écho avec les plumes de détenues de la région, par Marilou Rytz, auteure diplômée de l'Institut littéraire suisse. Inscription jusqu'au 1^{er} décembre, par e-mail: paroisselpv@bluewin.ch.

Veillée de Noël – Elle nous réunira le 24 décembre, à 23h, au temple de Lonay.

Fête de Noël – Le 25 décembre, à 10h, temple de Denges, avec un spectacle animé par des enfants et des jeunes.

Et en début d'année

Cultes tous âges – le 30 janvier, à la salle polyvalente de Préverenges, 10h

Le 13 février, à Lonay, à 10h, un culte grandeur nature ✘

Consultez notre site: <https://lonaypreverenges.eerv.ch>

JOYEUX ANNIVERSAIRES

Nonagénaires

Ces derniers mois, nous avons eu le plaisir de fêter trois nonagénaires dans notre commune.

M. Paul Bornet a eu 90 ans le 9 juillet et Mme Katharina Zurn, Municipale, accompagnée de Mmes Josiane Tille et Marie-Claude Maillefer, qui s'occupent de nos aînés, lui ont rendu visite à son domicile pour lui présenter les meilleurs vœux de la part des Autorités communales. Elles se sont également rendues à l'EMS La Chocolatière, pour souhaiter un joyeux anniversaire à **Mme Amélia Perez Incio**, née le 26 septembre 1931. La jubilaire était entourée de ses filles, d'une petite-fille et de deux collaboratrices très accueillantes. Tous ont passé un moment très agréable dans une ambiance conviviale.



M. Claude-Henry Solbès et Mme Hildegard Sinner

M. Claude-Henry Solbès a fêté ses 90 ans le 1^{er} septembre à l'EMS Silo à Echichens. Mmes Katharina Zurn et Josiane Tille, en tant que représentantes de la Commune de domicile de M. Solbès, sont allées lui transmettre les vœux de la Municipalité et fêter l'événement dans un cadre sympathique, en présence de sa compagne, Mme Hildegard Sinne. M. Solbès étant malheureusement décédé quelques jours plus tard, la Municipalité présente toutes ses condoléances à Mme Sinne, ainsi qu'à sa famille et ses proches. ✘

LUDOTHÈQUE TOUJOU CHOUETTE



Des nouvelles de la ludothèque

Chers amis de la ludo,

Depuis la rentrée des classes, la ludothèque Toujou Chouette a repris du service et cela nous réjouit beaucoup! Depuis mi-septembre, nous sommes soumis à la contrainte du Certificat Covid pour accéder à l'intérieur de nos ludothèques. A Préverenges, nous proposons un accès à la fenêtre pour les personnes qui n'en disposent pas. ✖



Toute l'équipe de la ludo Toujou Chouette se réjouit de vous accueillir.

Jeux intergénérationnels

Samedis 29 janvier et 26 mars de 14h à 17h. Passez découvrir ou redécouvrir quelques jeux de société seul ou en famille. Informations sur: www.ludotoujouchouette.ch

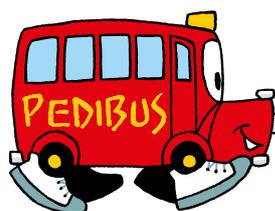
Infos pratiques

Préverenges: Complexe scolaire les Voiles du Léman, portacabine côté route
Tél. 079 506 13 82
Mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h, samedi de 10h à 12 h

Echandens: Abri du nouveau collège d'Echandens, chemin de Chaney, accès par le niveau du milieu
Tél. 077 470 54 05
Samedi de 10 h à 12 h

Jours de fermeture sur: www.ludotoujouchouette.ch

MOBILITÉ PÉDIBUS



Pour une mobilité
d'avenir **ate**

A pied c'est mieux!

Les lignes du Pedibus, fermées durant la pandémie, vont reprendre à Echandens prochainement, selon les demandes et les besoins des familles.

Le Pedibus est une organisation qui permet aux enfants de se rendre à pied à l'école sous le contrôle d'un adulte. Ce système concerne les élèves de 1 à 4 P voire 5 P.

Les avantages du Pedibus sont:

- la sécurité, moins de trafic;
- la convivialité, sur le chemin de l'école des amitiés se créent;
- l'environnement, moins de véhicules dans le village.

Toutes les personnes intéressées à inscrire leur(s) enfant(s) pour se rendre à l'école par ce moyen peuvent prendre contact par e-mail: pedibus.echandens@gmail.com

Nous cherchons aussi des parents ou des grands-parents pour accompagner les enfants durant les trajets.

Coordinatrice du Pedibus d'Echandens:
Isabelle Katz, mobile 076 326 91 10.

Plus d'informations sur le site de la commune
<https://echandens.ch/pedibus>

UNIVERS

1028

Petit boulot, petit service

Face aux nombreuses tâches du quotidien: tondre la pelouse, faire du baby-sitting, promener les chiens, aller faire les courses, déblayer la neige, etc. et au manque de temps ou d'énergie pour les réaliser, il est temps de faire appel à de jeunes forces. En effet, nous remarquons qu'un bon nombre de jeunes de la région souhaitent réaliser des petits boulots hors du contexte scolaire et social qu'ils côtoient tous les jours.

Pour ce faire, nous avons mis en place le projet «Petit boulot, petit service» qui consiste à mettre en lien les jeunes demandeurs de petits boulots avec la population ayant besoin d'aide.

En établissant une liste de jeunes volontaires et en cherchant des personnes ayant besoin d'aide, nous organisons «la première rencontre entre les divers acteurs».

C'est sur un principe de confiance et de bonne foi que Petit boulot, petit service a vu le jour. Le but du projet est, d'une part, de créer et construire un lien citoyen entre les différents résidents des communes de Préverenges, Echandens, Lonay et Denges et, d'autre part, de permettre aux jeunes d'apprendre différentes valeurs telles que l'engagement, la responsabilité ou encore l'autonomie.

Actuellement, des jeunes volontaires de confiance se tiennent à disposition pour répondre à vos besoins. Alors n'hésitez pas, faites appel à eux en prenant contact, par e-mail, avec l'équipe d'animation d'Univers 1028: univers1028@preverenges.ch. ✘

UNIVERS
1028

PETIT BOULOT

À LA RECHERCHE D'UN PETIT BOULOT ?

BESOIN D'AIDE POUR EFFECTUER UNE TÂCHE ?

PETIT SERVICE

CONTACTER L'ÉQUIPE D'ANIMATION
POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS

UNIVERS 1028 - LOCAL DES JEUNES DE PRÉVERENGES
RUE DE LAUSANNE 23 - 1028 PRÉVERENGES

079 949 68 45 - 021 801 37 02 - UNIVERS1028@PREVERENGES.CH
WWW.UNIVERS1028.CH

**Avec un peu d'avance,
nous vous souhaitons une fin d'année remplie
d'amitié et de bons moments chaleureux.**

Votre Municipalité

FOOTBALL CLUB ECHANDENS



Des seniors qui comptent

Lors de cette édition de novembre, nous avons décidé de faire un focus sur la catégorie des seniors.

Une équipe de +40 ans évoluant sur un terrain normal avec des matches de 2x35 minutes. Elle est entraînée par Edy Bridy, coach phare de notre première équipe.

La seconde équipe de +50 ans évolue sur une moitié de terrain avec des matches de 2x30 minutes et s'entraîne avec les +40 ans.



Le groupe des +50.



Les membres des +40.

Au total, c'est une quarantaine de seniors qui sont inscrits au sein du club, sans compter une dizaine de membres passifs. Leur présence et leur nombre sont des piliers de notre infrastructure depuis des années.

Les équipes sont encadrées par un comité senior. Un voyage est organisé annuellement afin de pouvoir visiter une ville d'Europe, et idéalement aller y voir un match. Après plusieurs reports, nos seniors se rendront cette année à Bruxelles.

Petit rappel

Pour finir, n'oubliez pas notre repas familial qui se déroulera le 4 décembre à la salle des Utins. Nous vous y attendons nombreux afin de partager ensemble après ce premier tour. ✖

Inscriptions jusqu'au 30 novembre,
par e-mail: fcechandens@gmail.com

REPAS FAMILIAL

Samedi 4 décembre 2021
Salle des Utins à Echandens

Fondue Chinoise
Viande fraîche (bœuf-cheval-poulet)

Dessert

Adultes : 60.- CHF
Enfant de moins de 13 ans : 20.- CHF (gratuit jusqu'à 6 ans)

Apéro dès 18h, Repas à 19h
Tombola
Musique avec TEKNILIGHT

Pass COVID obligatoire

VOLLEYBALL CLUB ECHANDENS

Les championnats ont repris

Année blanche, année nulle, année néant... on peut l'appeler comme on veut mais cette année restera, comme pour bien d'autres clubs sportifs amateurs, une année sans sport !

Après quelques entraînements de reprise, le Conseil fédéral mettra rapidement le stop sur le sport amateur, ce qui nous contraindra à renoncer à notre saison de volleyball. Le championnat auquel les deux équipes participent est également mis en pause, en attendant les nouvelles directives du Conseil fédéral... Décisions qui arriveront trop tard pour espérer ne serait-ce que relancer les entraînements normaux. Ceux où le masque n'est qu'un mauvais souvenir, ceux où on peut se taper dans les mains sans crainte de transmettre ce satané virus, ceux où la convivialité, la vraie, les embrassades et les contacts physiques existent.

Il a fallu se rendre à l'évidence, 2020-2021 ne sera pas synonyme de retour à la salle! Alors on a pris notre mal en patience et on a décidé de voir le verre à moitié plein. L'équipe 2, qui peine dans son championnat, n'a perdu aucun match, et même aucun set, ce qui n'était jamais arrivé! L'équipe 1 n'a pas dû lutter pour rester à niveau dans le championnat. Mais, avouons-le, ce ne sont que de maigres consolations qui ne remplaceront jamais le plaisir de se retrouver en match, de fournir tous les efforts possibles afin de se battre pour son équipe.



Galerie de portraits des joueuses de la saison 2021-2022.

Cette année, pas de souper, pas de sortie ski, ni de pique-nique avec les familles. Les blagues échangées sur le groupe Whats'app restent le seul lien au volley, et ça nous a manqué, à toutes. Certaines en ont profité pour se soigner de ces blessures qui durent et qui nécessitent un arrêt du sport durant un long moment. D'autres ont décidé d'agrandir la famille et ce ne sont pas moins de trois bébés qui sont attendus pour fin 2021.

Enfin les retrouvailles!

Au printemps, les entraînements ont pu reprendre en extérieur. En effet, le port du masque obligatoire à l'intérieur a découragé les troupes. Des Urban training, renforcement musculaire et autres courses à pied ont donc été proposés le mardi soir en lieu et place des entraînements en salle. Ce n'est pas ce que nous espérions mais dans cette situation si particulière, nous étions simplement contentes de pouvoir nous retrouver et partager quelques instants de sport et surtout de causer. Car il faut le dire, dans ce



Les joueuses en pleine action lors des Fêtes au Château.



domaine, les deux équipes sont championnes toutes catégories!

Nous espérons sincèrement que ce début de saison 2021-2022 est plus prometteur et que nous aurons la chance d'entamer notre championnat, dans les meilleures conditions possibles. Nous avons pu, à notre plus grande joie, reprendre le chemin des

entraînements, sans masque, et les matches auront lieu avec le Pass sanitaire. Condition contraignante mais nécessaire pour espérer retrouver un semblant de normalité dans le sport amateur et le reste de la société. C'est un enjeu de taille car il faut pouvoir contrôler les Pass et combler les absences des joueuses qui n'en disposent

pas ou qui ont simplement la goutte au nez. Mais c'est ainsi, il faut composer avec les directives, tout en y trouvant notre compte...

A bas le Covid et que vive le sport ! ❌

L'ABBAYE DES AGRICULTEURS



Enfin la Fête !

Cette année presque écoulée restera dans la mémoire de notre Société comme une année bien particulière. Pas d'Assemblée générale le premier dimanche de février (date statutaire) et pas de Fête au mois d'août, afin de laisser la place aux Fêtes au Château.

Espérons que 2022 nous permette de retrouver toutes (!) nos traditions, en particulier de pouvoir faire la **Fête**

de l'Abbaye les 13, 14 et 15 août 2022.

Lors de ce futur long week-end d'août, après les tirs du vendredi et du samedi, nous nous réjouissons des grands moments publics de la manifestation: le couronnement des Rois du samedi soir sur la place de l'Eglise, les banquets du dimanche et du lundi, le cortège du dimanche avec les enfants des classes du village, la visite du lundi à nos voisins dengereux, et, surtout, les nombreuses occasions de se retrou-

ver, de partager et de fraterniser. En plus de ces moments tant attendus, il n'est pas impossible que de bonnes (!) surprises soient à venir...

En attendant ces festivités villageoises où il nous tarde de vous retrouver, si vous êtes intéressé à rejoindre les rangs de notre Abbaye, le soussigné et les membres du Conseil (adresses sur le site communal) sont à votre disposition pour tous renseignements. ❌

Jacques Perrinjaquet, Abbé-Président

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES

Fenêtres de l'Avent 2021

Les agapes proposées lors des Fenêtres de l'Avent sont toujours l'occasion de partager des moments conviviaux d'échanges et de rencontres. Si cette année encore la situation sanitaire ne nous permet pas de fêter en toute insouciance, il nous semblait tout de même important de revenir aux traditions et de permettre aux villageois de se retrouver à nouveau lors de ces sympathiques débuts de soirées de décembre.

Vous trouverez ci-dessous le programme connu à l'heure de boucler la rédaction de ce journal. Nous attirons votre

attention sur le fait que chaque famille organisatrice est responsable de vérifier le Certificat Covid des participants. Le programme définitif sera affiché dans les commerces et les endroits stratégiques du village, ainsi que sur le site internet de la commune durant la dernière semaine de novembre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces moments de partage! ✖

Pour le comité de l'USL: Sandrine Corthésy, Doris Laydu, Noëlle Monaco, Véronique Tille et Delphine Zurn



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 18h à 19h30 Marlène et Jean-Nicolas Muff Chemin du Crêt 18	2 	3 18h à 19h30 Bibliothèque l'Orangerie Au Château (devant la bibliothèque) Route du Château 10	4	5
6 18h à 19h30 Saint-Nicolas à la Stadmission (famille Roth) Route de la Chocolatière 11	7	8 	9	10	11 18h à 19h30 Société de Jeunesse Lieu à définir	12 
13 	14	15 Administration communale Route de la Gare 4	16	17 18h à 19h30 Famille Rieben Route de la Chocolatière 34	18 10h à 12h Ludothèque Collège du Chaney, Chemin du Chaney	19 18h à 19h30 Familles Rosselet et Pache Chemin de la Dent-d'Oche 7
20	21 	22 	23 	24 	25 	

INTERVIEW

PERSONNALITÉ

Qui ne connaît pas Adriano de Pierro?

Ce footballeur émérite de 30 ans et habitant de la commune depuis toujours, a commencé sa carrière professionnelle dans le club emblématique des Young Boys de Berne et est actuellement défenseur central de l'AC Bellinzone.



À l'issue d'un match gagné contre le FC Brühl 2 à 1, Adriano de Pierro nous a consacré quelques instants afin de le découvrir davantage. Rencontre.

Adriano, pour ceux qui ne te connaissent pas encore, quel est ton parcours footballistique?

J'ai commencé le foot à l'âge de 6 ou 7 ans au Forward Morges jusqu'à mes 14 ans. J'ai ensuite continué mon parcours au sein du Team Vaud du Lausanne Sport. J'ai signé mon premier contrat de joueur professionnel d'une durée de quatre ans auprès des Young Boys de Berne en 2009. J'ai joué deux ans dans cette équipe puis, afin d'avoir plus de temps de jeu, je suis parti une année au Stade Nyonnais en Challenge League.

Après un rapide retour à Berne d'une année, je suis parti une année au FC Lugano, également en Challenge League. La fin de mon contrat arrive et le Lausanne Sport me propose d'aller en Super League. Malheureusement, l'aventure en Super League ne durera qu'une année, car le Lausanne Sport redescend en Challenge League la saison suivante. En 2015, le Neuchâtel Xamax me fait signer un contrat d'une durée d'une année.

En août 2016, Yverdon Sport me propose un contrat en Première Ligue Amateur. Durant ce laps de temps, j'ai profité de faire mon CFC de gestionnaire en commerce de détail et en 2021, le Yverdon Sport est promu en Challenge League. Suite à un problème de licence, je suis prêté à l'AC Bellinzone où je suis actuellement.

Quel est ton plus beau souvenir dans ton sport?

En Ligue des champions à Tottenham, je suis sur le banc pour mon club des Young Boys de Berne, j'ai alors 18-19 ans.

Le village d'Echandens, ça représente quoi pour toi?

Cela représente beaucoup. C'est là où j'ai grandi, où j'ai fait ma scolarité où ma famille est installée. Un joli petit village, très familial. J'apprécie beaucoup cette ambiance.

Qu'est-ce qui fait que tu es parti jouer pour Bellinzone? Tes origines italiennes ou le climat plus adéquat pour la pratique du football?

Au début je ne souhaitais pas partir du club d'Yverdon Sport même si je savais que je n'allais pas jouer dû à mon pro-



blème de licence. J'ai donc décidé de saisir ma chance à Bellinzone en suivant mon ancien entraîneur d'Yverdon. Et finalement, en arrivant à Bellinzone, de retrouver cette ambiance latine m'a fait énormément de bien et m'a rappelé des souvenirs de mon passage au club de Lugano.

Et pour clore cet interview, envisages-tu de finir ta carrière à Echandens?

Tout est faisable, mais je souhaite et espère finir ma carrière professionnelle le plus tard possible. Toutefois, il n'est pas impossible que je vienne jouer sur Echandens, voire Lonay ou Morges à la fin de ma carrière, afin de jouer avec mes amis de la région. ✘

Interview réalisée par Jehane Guilin

FÊTE D'HALLOWEEN

Bouhouuuuu!

Samedi 30 octobre, le village s'est animé pour une chasse aux trésors sucrés. On a vu durant plus de deux heures les enfants déambuler dans les rues, heureux de pouvoir à nouveau célébrer cette tradition américaine.

Grâce à l'initiative de Jessica, une maman d'Echandens, toute la communauté s'est alliée pour organiser une soirée d'Halloween sans précédent: une tente à la place de jeux avec tarte à la courge et victuailles lançait le top départ d'un circuit de pas loin de 40 étapes réparties dans le village. Derrière chaque porte décors lugubres, bonbons succulents et habitants bienveillants ont offert à nos chères têtes blondes une soirée inoubliable. Un immense merci à tous les habitants ayant participé, au jardin communautaire Les Petites Pousses pour la courge, et à la Commune d'Echandens

pour la tente. On n'aura jamais vu autant de sorcières et de zombies en bottes de pluie, une tradition qui s'inaugure? ✖

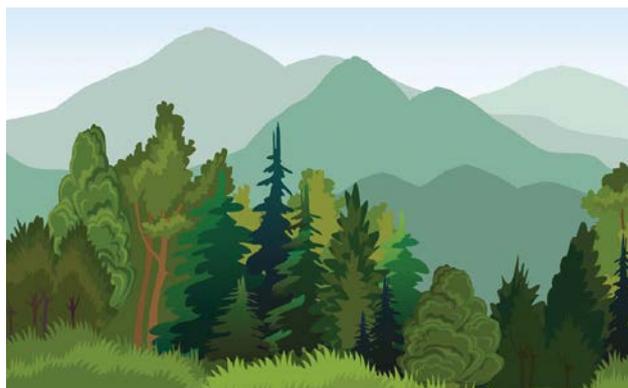


GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT

Les arbres seront-ils notre futur?

La Commune d'Echandens et le Mouvement suisse des Grands-Parents pour le climat vous invitent à la conférence *Les arbres, nos partenaires pour le futur*, présentée par le professeur Ernst Zürcher, ingénieur forestier. Jeudi 2 décembre, la salle des Utins vous accueillera dès 19 h 30. La présentation débutera à 20 h et sera suivie par un verre de l'amitié. ✖

Entrée libre. Pass Covid demandé.



MARCHÉ DE NOËL

Local, convivial et gourmand

Après une année blanche à cause de la situation sanitaire,
le Marché de Noël revient pour la plus grande joie des petits et des grands.



Céramique, bijoux, créations textiles, objets en bois, macramé, vannerie, découvertes gourmandes, cosmétiques artisanaux, travail du cuir, etc. La sélection des artisans et des exposants présents au Marché d'Echandens, qui se déroulera samedi 18 et dimanche 19 décembre à la salle des Utins, est variée.

Après une édition avortée l'an dernier pour cause de pandémie, il est à nouveau possible de mettre sur pied cette fête, qui marque la belle période de l'Avent. Côté organisation, une équipe remaniée reprend le flambeau à la suite de Rémy Jaton qui avait insufflé un nouvel élan à ce marché villageois. Pour rendre la manifestation aussi conviviale que sûre du point de vue sanitaire, le Certificat Covid sera exigé à l'entrée.

Pour cette édition, les petits seront à la fête car un espace entier leur est dédié. Ils pourront participer à des ateliers de bricolage de Noël, fabriquer des bougies par trempage - les adultes sont évidemment aussi invités à cette activité - et le dimanche, un stand maquillage leur offrira l'occasion d'arborer paillettes et frimousses grimées.

Enfin, une petite offre de nourriture et boissons permettra aux familles et aux amis de déguster un vin chaud, manger une crêpe et simplement s'asseoir un moment pour profiter du moment. Le but de ce marché local: mettre en avant des créateurs et entrepreneurs du village et de la région, proposer de belles créations à glisser sous le sapin le jour de Noël et plonger sans retenue dans l'atmosphère si particulière de cette période de l'année. ✕

Elia Fuster et Sandra Imsand



Renseignements: samedi 18 et dimanche 19 décembre 2021, de 10h à 18h, salle des Utins
Certificat Covid obligatoire.
Compte Facebook : @marchenoeechandens

AGENDA

2021-2022

Evénements à venir

NOVEMBRE 2021

Samedi 20

**Souper saucisses
de la Paroisse
de Lonay-Préverenges
et Vuillerens**

à la salle de la Crosette
à Denges

DÉCEMBRE 2021

Jeudi 2

**Conférence
du Prof. Ernst Zürcher**
à la salle des Utins

Samedi 4

**Repas de soutien
du FC Echandens**
à la salle des Utins

Lundi 13

Conseil communal
à la salle des Utins

**Samedi 18
et dimanche 19**

Marché de Noël
à la salle des Utins

Vendredi 24

**Début des vacances
scolaires**

JANVIER 2022

Dimanche 9

**Fin des vacances
scolaires**

Dimanche 29

**Bal du Petit Nouvel-An
de la Société
de Jeunesse**
à la salle des Utins

Ramassages des déchets et ouvertures de la déchèterie

PÉRIODE DU 1^{er} NOVEMBRE 2021 AU 28 FÉVRIER 2022

Heures d'ouverture de la déchèterie

De 14 h à 17 h tous les mercredis

De 9 h 30 à 12 h 30 tous les samedis,

sauf jours fériés: samedis 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mercredis dès 7 h

Ramassage des déchets compostables

Les lundis 22 et 29 novembre et 13 et 27 décembre 2021 dès 7 h

Les lundis 3 et 17 janvier, 7 et 21 février 2022 dès 7 h

Ramassage du verre

Les mardis 7 décembre 2021, 4 janvier et 1^{er} février 2022

Ramassage du papier et carton

Les mardis 14 décembre 2021, 11 janvier et 8 février 2022

IMPRESSUM

Echandens

Bulletin d'information

Distribution gratuite à tous les ménages
de la Commune et sur demande

Tél. 021 701 15 25

www.echandens.ch

E-mail: commune@echandens.ch

Responsable d'édition

Irène Caron, Commune d'Echandens

Photographie de couverture

Irène Caron

Photographies et illustration

DR, AdobeStock

Réalisation graphique

Inédit Publications SA, Préverenges,
www.inedit.ch

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Tirage

1400 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé.

PROCHAINE PARUTION

(DATES INDICATIVES)

• février 2022

(délai pour la réception des textes: 14 janvier 2022)

• avril 2022

(délai pour la réception des textes: 4 mars 2022)

• juin 2022

(délai pour la réception des textes: 20 mai 2022)

• septembre 2022

(délai pour la réception des textes: 26 août 2022)

• novembre 2022

(délai pour la réception des textes: 14 octobre 2022)

La présente édition couvrant les principaux
événements à venir d'ici la fin de l'année,
celle de décembre est supprimée.